

Tableau croisé Contenus et modalités-Objectifs

A jour au 28.2.2025

Actions de formation	Objectifs	Contenus adaptés aux objectifs	Modalités pédagogiques adaptés aux objectifs	Modalités d'évaluation adaptés aux objectifs
Formation Déontologie	Maîtriser l'ensemble de la réglementation professionnelle et des règles de déontologie des professions d'expert-comptable et de commissaire aux comptes	Etude de 150 Questions à Choix multiples (QCMs) couvrant l'exercice, la déontologie et la responsabilité de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes ainsi que le contrôle qualité : 1. Exercice de la profession d'expert-comptable : 31 QCMs 2. Déontologie de l'expert-comptable : 28 QCMs 3. Exercice de la profession de commissaire aux comptes : 26 QCMs 4. Déontologie du commissaire aux comptes : 44 QCMs 5. Responsabilité de l'expert-comptable : 6 QCMs 6. Responsabilités du commissaire aux comptes : 15 QCMs 7. Contrôle qualité : 7 QCMs	: La formation se fait via l'internet par e-mail et le tchat et la vidéoconférence, et essentiellement sur la base d'un Document remis au candidat contenant 150 QCMs. L'apprenant : - étudie les QCMs dans un premier temps seul sans prendre connaissance des solutions, - discute ensuite les difficultés et les spécificités de chaque question avec le formateur, - recherche la ou les réponses exactes, - prend connaissance de la ou des réponses exactes, - commente avec le formateur ces réponses.	L'évaluation des acquis se fait en cours et à la fin de la formation au moyen de questionnaires adressés à l'apprenant, dont les réponses seront ensuite étudiées par le formateur. Des mesures seront enfin prises, le cas échéant, en cas d'insuffisances constatées au niveau des connaissances acquises.
Formation Révision	Permettre au candidat de s'imprégner des cas pratiques qui se posent aux cabinets d'expertise	Etude de 500 cas-types tirés de la vie quotidienne des cabinets d'expertise comptables et de	La formation se fait via l'internet par e-mail, le tchat et la vidéoconférence, et	L'évaluation des acquis se fait en cours et à la fin de la formation au moyen de questionnaires

	<p>comptable en vue de réussir les cas qui lui seront soumis à l'Epreuve écrite du Diplôme d'Expertise comptable</p>	<p>commissariats aux comptes portant sur des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situations professionnelles : 216 cas - Situations comptables : 70 cas - Situations fiscales : 80 cas - Situations juridiques : 140 cas - Situations sociales : 18 cas 	<p>essentiellement sur la base d'un Document remis au candidat contenant 2 séries de 250 cas-types chacune. L'apprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étudie dans un premier temps seul sans prendre connaissance des solutions, - discute ensuite les difficultés et les spécificités de chaque cas avec le formateur, - recherche la solution, - prend connaissance de la solution proposée, - commente avec le formateur la solution proposée, - discute une seconde fois cette solution avec le formateur. 	<p>adressés à l'apprenant, dont les réponses seront ensuite étudiées par le formateur. Des mesures seront enfin prises, le cas échéant, en cas d'insuffisances constatées au niveau des connaissances acquises.</p>
<p>Formation Mémoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - S'imprégner de la méthode de recherche des idées directrices du mémoire à préparer. - Maîtriser les règles de rédaction : de concision, de distinction entre l'essentiel et l'accessoire et de présentation des idées. - Présenter un travail personnel consistant, original, cohérent, équilibré et le tout dans un style simple, clair et concis. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Appréciation de l'originalité du thème et son apport à la profession 2. Présentation de la notice en vue de l'agrément du thème 3. Rédaction du mémoire 4. Appréciation de la forme définitive 5. Conseils pour la soutenance. 	<p>La formation se fait via l'internet par e-mail et/ou le tchat et essentiellement sur la base de conseils de conception de plan, de recherches de la problématique, de rédaction du mémoire, de comportement lors de la soutenance et de simulation de la soutenance sur la base d'une liste de questions préparées par le formateur</p>	<p>L'évaluation des acquis se fait au cours et à la fin de la formation au moyen de questionnaires adressés à l'apprenant, dont les réponses seront ensuite étudiées par le formateur. Des mesures seront enfin prises, le cas échéant, en cas d'insuffisances constatées au niveau des connaissances acquises</p>

	- Savoir présenter et soutenir oralement un travail scientifique ou technique.		qui constitueront un support d'exercice pour l'apprenant.	
--	--	--	---	--